

## **VŒUX A LA PRESSE – 27/01/11**

### **INTERVENTION DE RENAUD MUSELIER**

Avant toute chose,

- merci pour votre présence
- merci d'avoir accepté cette invitation qui s'inscrit maintenant dans la tradition.

Cette rencontre est, bien entendu, pour moi l'occasion de vous présenter mes vœux, tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité pour vous mêmes et ceux qui vous sont chers.

Elle est aussi un moment privilégié pour parler de l'année 2010 achevée, parler de 2011 qui s'ouvre et regarder plus loin, par dessus les épaules des différents calendriers et rendez-vous, qu'ils soient culturels ou politiques. C'est un moment privilégié d'échanges, sans langue de bois.

Il ne vous a pas échappé que 2011 est l'année du mi-mandat pour deux institutions qui ont un destin lié : la Communauté Urbaine et la Ville de Marseille. Elles feront donc pour moi l'objet d'une attention particulière ...

Nous aurons loisir de parler des élections cantonales, des élections présidentielles et législatives, de l'UMP et du Conseil Culturel de l'Union pour la Méditerranée si vous le souhaitez ... mais la Communauté Urbaine et la Ville ne sauraient souffrir aucune exception dans mon propos. J'en parlerai sans tabou.

J'évacue rapidement mes échanges de vœux épistolaires avec Eugène CASELLI, au risque de transformer une civilité politique en mauvais feuilleton. Je ne répondrai pas à sa non réponse. J'en ai maintenant l'habitude.

En ce qui me concerne, j'ai les deux pieds dans le monde contemporain. Certes, j'ai conscience que le passé éclaire l'avenir, mais je fréquente peu les philosophes du IVème siècle avant Jésus Christ. Je crois savoir qu'Aristote conseillait Alexandre LE GRAND, dont il était le précepteur.

Je me protège donc de toute allusion gênante... s'agissant d'Alexandre.

\*\*\*

J'aborde cette année 2011 déterminé et serein.

**Déterminé** parce que :

- Je suis républicain et j'entends ne rien lâcher, ne faire preuve d'aucune indulgence envers quiconque sur le registre de la probité, et de l'honnêteté dans la gestion de la chose publique.
- Je me suis engagé en politique pour que les institutions fonctionnent au service d'un projet.
- Je veux faire honneur à l'écharpe qui m'a été confiée par les Marseillais, aux mandats qu'ils m'ont donnés et renouvelés plusieurs fois à l'Assemblée Nationale comme à la Ville de Marseille ou à la Communauté Urbaine.
- Je suis le descendant d'une famille qui s'est battue pour la liberté. Ni les menaces ni les intimidations ni les pressions ne me feront plier.

**Serein** parce que :

- Les élections internes à la Fédération UMP des Bouches-du-Rhône (la 2<sup>ème</sup> de France) se sont déroulées sans aucun recours. J'ai été renouvelé dans mes fonctions de Secrétaire Départemental (pour mémoire je suis Secrétaire Départemental depuis 1992).
- Elu du bureau politique aux cotés de Jean-François COPE, le nouveau Secrétaire Général de l'UMP. Je participe à la vie de ma formation politique au niveau national, et je serai nommé samedi conseiller politique.
- Je suis heureux que le candidat que j'ai soutenu, Christian JACOB, ait été élu Président du Groupe UMP à l'Assemblée Nationale.
- François FILLON, notre Premier Ministre, m'a assuré de sa confiance dans ma Présidence du Conseil Culturel de l'Union pour la Méditerranée.
- Dans ses vœux au monde de la culture et de la connaissance le 19 janvier dernier au Grand Palais, publiquement, Nicolas SARKOZY, Président de la République m'a encouragé. Au-delà d'un pêché d'orgueil, si j'en parle, c'est parce que c'est une marque d'amitié et de soutien dans les combats que je mène pour Marseille.

\*\*\*

Je disais à l'instant que la Communauté Urbaine et la Ville de Marseille, au côté des 17 autres communes avaient partie liée pour les grands dossiers d'aménagement qui concernent l'avenir et préparent 2030.

La Communauté Urbaine a une responsabilité importante vis à vis des 17 communes.

Dès l'élection du Président Caselli, un engagement a été pris à leur endroit qui stipule que : **les 17 communes, hors Marseille, ne pourront pas sur la mandature représenter moins que 20 % en matière de nouveaux investissements ... une mission de contrôle de l'exécution des crédits sera créée au sein de la « Commission de Fonctionnement » de Marseille Provence Métropole pour assurer le suivi de cette décision.**

Au terme de ces 2 ans, je n'ai pas encore entendu parler de la mise en place de cette commission. Est-ce une commission Théodule ? cet engagement est pourtant fondamental pour l'harmonie et le développement de ce territoire.

Mais la Communauté Urbaine au regard des compétences transférées a aussi une responsabilité lourde vis à vis de la vie quotidienne des Marseillaises et des Marseillais.

Cette responsabilité et ces engagements ont été scellés par un **contrat communautaire partagé**, signé par les quatre Présidents de groupes politiques et le Président de la Communauté Urbaine, le 21 mai 2008.

J'entends que ce contrat soit respecté.

**Je n'accepterai jamais que Marseille soit otage des petits arrangements ou de l'incompétence et de l'amitié qui se transforme en complicité.**

Je n'accepterai jamais que le Président trahisse les obligations de sa charge. Elle est celle du respect du contrat.

Ce contrat rappelle que **les communes portent la mémoire collective. Elles incarnent l'espace premier du politique.** Il engage chacun de ses signataires sur de nombreux points qui conditionnent l'avenir de Marseille. J'en retiendrai trois qui, à mi-mandat, m'inquiètent plus que d'autres et ne peuvent souffrir plus longtemps une pareille incompétence :

- les finances
- les transports
- la propreté et la gestion des déchets

Il est dit dans le contrat que **MPM doit devenir un des plus puissants pôle de développement et d'innovation en France, en Europe et en Méditerranée.**

Cette assertion suppose une vision, de la rigueur dans la **gestion financière** ; de l'ambition en matière de **développement des transports** ; une absence totale de démagogie et du courage en matière **de propreté et de gestion des déchets.**

Malheureusement, les grandes déclarations d'intention ne résistent pas à la réalité des faits. Les engagements ne sont pas tenus.

### **Les finances**

Le contrat communautaire partagé dit : **un effort supplémentaire de maîtrise des frais de fonctionnement sera appliqué.**

Il est tout de même incroyable que la première délibération proposée par le Président de la Communauté Urbaine au vote du Conseil de Communauté ait été l'augmentation de plus de 50 % de ses indemnités et de plus de 80 % du nombre des Vice Présidents (de 18 à 33).

Le surcoût pour l'Institution s'élèvera à 3,5 millions d'euros sur la mandature.

Dans ce même domaine des dépenses somptuaires, le Président de la Communauté Urbaine s'est également fait voter une enveloppe de 270 000 euros sur la mandature, de frais de représentation, hors dépenses protocolaires.

Enfin, sans pour autant épuiser le sujet des frais de fonctionnement, l'effectif de la Communauté Urbaine a augmenté de plus de 110 agents en moins de trois ans. Cette augmentation des effectifs n'a cependant pas apporté une amélioration visible et durable du service rendu. Elle a cependant confirmé une dérive de la masse salariale.

Par ailleurs, que dire de la politique fiscale prônée par l'exécutif de la Communauté Urbaine depuis 3 ans. Le taux de la taxe professionnelle a augmenté chaque année jusqu'à sa suppression par le Gouvernement en 2010.

Parallèlement, le Président s'enorgueillit de ne pas augmenter les impôts ménages prélevés par la Communauté Urbaine, mais il ne s'est pas interdit d'augmenter de plus de 20 % la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour un service rendu absolument pas à la hauteur, ni des promesses, ni des attentes.

D'autre part, je vous rappelle que les décisions prises en juin et novembre 2009 de déclarer sans suite les procédures de deux marchés publics de tri et de collecte des déchets ont forcé la Communauté Urbaine à signer deux avenants pour assurer la continuité du service public qui ont coûté 3 millions d'euros à l'Institution.

A cette dérive financière et ses surcoûts, il faut additionner le coût des grèves et de la reprise du travail sur lesquelles le Président Caselli n'a jamais voulu rendre compte devant l'Assemblée Communautaire.

### **Les Transports**

Le contrat communautaire partagé dit : **enjeu principal du développement durable, de la qualité de vie et de la solidarité entre les communes, les déplacements en transport en commun et mode doux au sein de l'agglomération seront développés.**

**Dans un contexte de réchauffement climatique ... en matière de transports seront réalisés les grands projets indispensables à l'attractivité de l'agglomération.**

Cette première moitié de mandat à la Communauté Urbaine a été dominée dans ce domaine par l'inauguration des grands chantiers lancés sous l'ancienne mandature. C'est ainsi que l'extension du tramway jusqu'à Arenc et l'extension du métro jusqu'à la Fourragère ont été inaugurées en 2009 et 2010.

Cependant, force est de constater qu'après s'être félicité de la qualité de ses projets, l'exécutif de la Communauté Urbaine a brillé par sa passivité, ses hésitations coupables dans la réflexion et les atermoiements dans le lancement des nouveaux projets dont l'agglomération a besoin.

Contrairement à ce qui avait été promis au Maire de Marseille, la ligne de tramway vers Castellane pour préparer l'extension vers Dromel ne sera pas réalisée avant 2013.

Pas de date de début des travaux, pas de demande de subventions nationales et européennes, donc perte des cofinancements extérieurs.

C'est aussi la ligne de tramway vers les Catalans qui est abandonnée alors qu'elle apparaissait dans le Projet de Déplacement Urbain voté en 2006.

De plus seulement deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) sont à l'étude, et ne seraient pas disponibles avant 2014 pour le technopole Château Gombert et la desserte de Saint Antoine.

Enfin, que dire de la subvention d'équilibre versée chaque année à la RTM, elle a augmenté de plus de 30 %, soit 40 millions d'euros entre 2008 et 2010. Cette hausse concerne uniquement les dépenses de fonctionnement alors que les dépenses d'investissement stagnent.

Ce n'est définitivement pas à la hauteur des enjeux et des besoins d'une grande métropole du Sud de l'Europe.

### **La propreté et la gestion des déchets**

Le contrat communautaire partagé dit : **exigence de propreté et gestion des déchets, la chaîne de collecte et de traitement doit encore être améliorée** et je rajouterai que personne ne peut oublier la promesse de la fin du « fini parti » et « une ville propre en six mois ».

Certes « l'enfer est pavé de bonnes intentions » cependant, pour la propreté de nos rues, si les 17 autres communes hors Marseille semblent plutôt bien traitées, que dire de la situation marseillaise.

Les rues n'ont jamais été aussi sales. Aucune solution tangible n'est venue combattre ce fléau. Et la création d'une police de la propreté relève plus de la manœuvre politicienne que de la recherche de l'efficacité. Plus de trente jours de grève cumulés ponctuent cette première moitié de mandat. Le dialogue social est au plus mal. Le dernier conflit en octobre 2010 l'illustre parfaitement.

Pour le traitement des déchets, les promesses démagogiques d'une ville propre en 6 mois, de la fin du fini parti et de l'arrêt du projet de l'incinérateur se sont heurtés à la réalité.

Le projet de l'incinérateur est identique au projet initial dans ses aspects techniques.

Pourtant, un audit rendu en février 2009 préconisait de profondes modifications sur les parts de méthanisation et d'incinération. Les surcoûts annoncés par cet audit pour la solution soi-disant retenue par le Président de la Communauté Urbaine s'élevaient à 65 millions d'euros pour la construction d'une nouvelle unité de méthanisation et à 200 millions d'euros sur 20 ans pour les coûts de fonctionnement.

Le Président de la Communauté Urbaine n'a jamais proposé de telles modifications au Conseil de Communauté.

Alors soit le Président de la Communauté Urbaine suit les conclusions de cet audit, et il fera ainsi subir à notre Institution des surcoûts astronomiques, soit il ne les suit pas et alors l'ensemble des Maires de la Communauté Urbaine, les élus communautaires et les habitants auront été manipulés et devront subir des surcoûts dus à deux ans d'hésitations.

Nous attendons également l'addition finale des surcoûts liés au retard de chantier et de la mise en service estimable au minimum à 100 millions d'euros que j'ai soulignée plusieurs fois en séance plénière, sans aucune réponse du Président.

\*\*\*

2010 a été marquée par le **blocage du port** et le **conflit des poubelles** ... rien de très glorieux.

Marseille vit une crise d'image. Soyons à la hauteur pour ne pas sombrer et se relancer malgré les difficultés.

\*\*\*

En 2011 des rendez-vous essentiels conditionnent l'avenir :

- A la ville : **la préparation de 2013**
- A la Communauté Urbaine : le choix du mode d'exploitation du **service de l'eau**.
- Pour la métropole : **le Grand Marseille**.

### **La préparation de 2013**

Il est clair pour tout le monde aujourd'hui qu'il y a 3 éléments à prendre en compte le contenant, le contenu, le contexte.

Le séminaire des élus de la majorité municipale que j'ai réuni avec le Maire de Marseille le 3 décembre 2010 en présence de Bernard LATARJET, Directeur Général de l'Association Marseille Provence 2013 et de Jean Paul CELET, Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, a été un point d'étape important.

Bernard LATARJET qui s'occupe du contenu proposera les grands éléments de programmation au Conseil d'Administration du 17 février.

Pour ma part, je veux vous dire que la Ville est en ordre de marche et que nous serons prêts en 2013 pour accueillir la programmation dans 50 lieux sur Marseille.

Ce sont près de 600 millions d'euros d'investissements programmés.

Un investissement assuré pour des biens culturels pérennes.

2013 est une opportunité exceptionnelle qu'il faut saisir et un levier d'investissement territorial pour le développement, l'économie et l'emploi. C'est l'avenir de Marseille avec les congrès, le tourisme à travers des projets culturels pérennes et une reconversion économique de la ville qui s'accélère.

Au delà de sa programmation culturelle et de la valeur sociale ajoutée qu'elle doit représenter c'est vers 2030 que regarde 2013. 2011 est l'année de l'accélération.

Cependant, si Marseille ambitionne de recevoir 10 millions de visiteurs en 2013, elle se doit de leur assurer une qualité d'accueil en matière de circulation, d'hôtellerie, de **sécurité**.

## **La sécurité**

Nous ne pouvons nous contenter de renforts envoyés par Paris. Le Gouvernement a d'ailleurs confirmé les forces complémentaires envoyées en décembre (150 CRS, 117 adjoints de sécurité et 5 policiers spécialisés dans le renseignement).

Nous devons veiller à la mise en place du plan que nous avons voté en mars 2010 au Conseil Municipal de Marseille d'un objectif de 220 caméras.

Il faudra revoir la politique de la Ville concernant la Police Municipale. Je m'en explique avec le Maire et tente de le convaincre.

En 2011, l'ensemble des députés UMP entend bien continuer à faire reculer partout la délinquance et à faire progresser le respect de l'Etat de droit.

Pour cela 3 priorités :

**La baisse des violences aux personnes.** Cela passe par une réponse pénale plus adaptée, qui est au cœur de loi loppsi 2, adoptée en seconde lecture par le Sénat le 20 janvier. Cette loi promeut notamment la tolérance zéro contre les délinquants les plus durs en instaurant :

- des peines planchers pour les primo-délinquants les plus violents (une peine minimale de 6 mois pour les auteurs de violences aggravées passibles de 3 à 10 ans d'emprisonnement)
- 30 ans de période de sûreté pour les meurtriers de policiers, et la possibilité pour les jurys d'assises de prononcer une peine d'expulsion du territoire pour les criminels étrangers.

**La lutte contre la drogue.** C'est une urgence alors qu'en France 40 % des 15-16 ans en ont déjà été victimes. Les coups de boutoir que nos forces de police et de gendarmerie ont porté contre le crime organisé en 2010 vont se poursuivre en 2011.

En 2010, des opérations « coup de poing » ont été multipliées dans les quartiers à Marseille. Cette pression intense sur les dealers va encore se resserrer en 2011.

**La Police d'agglomération** créée le 14 septembre 2009 sur Paris et trois départements de la petite couronne. Elle a commencé à faire ses preuves en 2010. Elle sera perfectionnée et exportée.

Perfectionnée grâce à une nouvelle organisation qui est mise en place, depuis le 17 janvier, à Paris, par le préfet de police, Michel GAUDIN, et ses équipes pour lui donner sa pleine mesure.

Exportée, aussi, puisqu'elle est d'ores et déjà appliquée à Lille, en cours à Lyon, elle le sera dès cet été à Marseille, une phase de consultation s'engage à Bordeaux.

Plus que jamais, nous devons rester en 2011 très mobilisés sur le front de la délinquance pour assurer la sécurité car renforcer la sécurité des Français, c'est aussi renforcer celle des Marseillais. C'est garantir leur liberté.

## **Le service de l'eau à nos concitoyens.**

L'année 2011 ne fera pas l'économie d'une réflexion approfondie sur l'eau et le service de l'eau pour deux raisons majeures :

- en mars 2012 Marseille accueillera le Forum Mondial de l'Eau.
- Au 1er janvier 2012 ce sera la fin du contrat avec la SERAM.
- Au 1er janvier 2013 ce sera la fin du contrat avec la SEM.

La crise qui s'est abattue sur le monde est une crise de la démesure, une dérive de notre civilisation. Face à cette crise, l'expression de la citoyenneté doit s'exercer à travers des valeurs repère, des symboles forts dont l'eau est le

parfait exemple, au regard de ce qu'elle représente. Elle est un enjeu capital. Gaspiller l'eau, c'est gaspiller notre capital de vie et celui de l'ensemble du vivant.

Le Conseil Mondial de l'Eau qui se tiendra à Marseille aura à affirmer une sensibilisation aux enjeux planétaires et locaux de l'eau. Il devra favoriser une véritable mobilisation politique afin que les décideurs inscrivent l'eau et l'assainissement comme priorité absolue des années à venir.

En ce qui concerne le choix du mode de gestion du service de l'eau pour la Communauté Urbaine, cela représente 250 millions d'euros par an sur 10 ans ou 15 ans.

Je demande un « **Grenelle communautaire de l'Eau** » dès le Printemps 2011 intégrant pour l'aide à la décision :

les usagers, les professionnels, les techniciens et les élus.

- Afin d'éviter tout discours démagogique, tels qu'on a pu les entendre au sujet de la collecte des déchets et du tout public.
- Afin d'éviter toute approche idéologique dictée par tel ou tel intérêt.
- Afin d'assurer une totale transparence quant au choix du futur mode de gestion et d'étudier toutes les options possibles afin que l'on ne nous mette pas devant le fait accompli.

### **Le Grand Marseille**

Je constate que tout le monde en parle.

Depuis l'appel que j'ai lancé en mai 2009, et les 2 Agora des 30 novembre 2009 et 28 mai 2010, de nombreuses institutions se sont positionnées :

- Relance du Conseil de Développement de MPM janvier 2010
- Rapport Cousquer « Archipel Métropolitain » juillet 2010
- Initiative CG 13 avec les 9 EPCI autour de la « métropole de projets » juillet 2010

C'est le constat que le fait métropolitain s'impose dans les esprits des élus puisqu'il est une réalité pour nos concitoyens.

Ils vivent, travaillent et se déplacent en se moquant bien de frontière administratives qui souvent sont peu pertinentes.

Les propositions de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCIMP) sont particulièrement intéressantes. Elles sont porteuses d'avenir et correspondent à des besoins réels des habitants de notre territoire.

Mais sans portage politique, sans soutien des élus, le monde économique seul n'y arrivera pas.

**Je souhaite œuvrer à ce grand dessein de construire un avenir partagé.**

Le débat sur la réforme territoriale s'est achevé par l'adoption de la loi le 16 décembre 2010.

Désormais, une nouvelle période s'ouvre et de nouvelles perspectives s'offrent à nous.

Dans le débat sur le Grand Marseille, beaucoup utilisent le nom pour brandir la menace d'une hégémonie.

Ailleurs, le Grand Paris, le Grand Lyon, le Grand Lille, ça marche, ça crée une dynamique, ça crée une marque territoriale forte et attractive.

Aujourd'hui toutes les collectivités d'Ile-de-France ont trouvé un accord pour le Grand Paris Express.

Ici, je constate qu'on s'en sert pour faire peur et, surtout, conforter les pouvoirs en place.

**Or, l'immobilisme nous est interdit ! Il nous conduirait au déclin.**

Ils font le « Grand Paris » et nous on ne fabriquerait que le « Petit Marseille ».

Néanmoins, je constate que le nom de « Grand Marseille » fait peur.

**S'il faut en changer pour faire avancer les choses, je serai le premier à le proposer !**

J'ai vu la déclaration des 9 Présidents d'EPCI

J'aurais pu signer ce texte, très général et très consensuel.

Sauf que la loi nous donne désormais la possibilité de concentrer toutes les compétences et tous les financements sur un territoire donné (Ville, Communauté Urbaine, Conseil Général, Conseil Régional) ce qui est gage d'une véritable efficacité qu'aujourd'hui nous ne pouvons pas atteindre.

Il faudra des élus courageux et porteurs d'une véritable vision d'avenir pour tirer notre territoire vers le haut.

Dès 2011, la loi impose d'achever l'intercommunalité.

Le Préfet présentera sa copie d'ici cet été.

La réforme territoriale impose le renouvellement de la carte intercommunale des Bouches-du-Rhône d'ici le 1er juin 2013.

Nous verrons bien dans ce débat qui s'ouvre si ceux qui font de grandes déclarations d'intention de mieux coopérer sont réellement prêts à le faire au service de nos concitoyens et non de la conservation de leur pré carré.

Pour ma part, j'organiserai au lendemain des élections cantonales des séances de travail, de réflexions et d'échanges sur le Grand Marseille/Grande Métropole des Sud.

Mais il apparaît aujourd'hui évident que les 9 EPCI du Département seront transformés en 3 ou 4 zones qui regrouperont des zones de vies et de déplacements.

Ne nous y trompons pas, l'avenir passe par ce regroupement.

Quelles seront ces zones ? A nous d'y travailler.

\*\*\*

Je n'accepte pas l'immobilisme politique dans lequel on tente de nous enfermer.

Il ne faut pas se mentir, le bilan de l'année 2010 n'est pas très bon :

- les grèves du port
- la grève des poubelles
- les problèmes de sécurité
- un dialogue social en trompe l'œil
- les affaires politico-judiciaires
- une sortie de crise internationale difficile

Mais pour autant, il faut arrêter de se flageller.

On a réussi la réforme des Universités, on prépare bien 2013, Euromed avance, ITER est à nos portes, CMA-CGM s'est redressée, le Plan Hôpital est en place, ...

J'ai confiance en Marseille. Je crois en ma ville, sa capacité à se mobiliser.

Je mettrai toute mon énergie pour l'avenir de cette ville.

Nous sommes en train d'assister à un tournant important de la vie publique.  
Nous ne sommes plus dans un match Droite/Gauche.

Nous sommes en face de deux modes de gestion, deux modes de fonctionnement : d'un côté l'immobilisme, l'archaïsme, la démagogie et de l'autre l'initiative, l'action et le courage.

Cette année 2011 annonce de grands rendez-vous pour Marseille, notre aire métropolitaine et le Département :

- le forum mondial de l'eau en 2012
- Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture en 2013
- La réforme territoriale
- L'instauration d'un vrai dialogue social

Nôtre avenir est entre nos mains. Nous sommes maîtres de notre destin.

### **M. Renaud MUSELIER**

---

Ancien Ministre  
Député des Bouches-du-Rhône  
Vice - Président de la Commission des Affaires Etrangères  
Premier Vice - Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole  
  
Délégué spécial pour Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture 2013  
Président du Conseil Culturel de l'Union Pour la Méditerranée